

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, RIVIERE BAPTISTE, GALL ALEXIA, FORESTIER ADRIEN, HUCKERT KATIA, LESPERON DOMINIQUE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HEITZ PATRICIA, CAGNINA MARC, WURTZ YVES, COLY MARIE, FOEHR SABINE, ESCH JOCELYN

Ont donné pouvoir : DIACONU MIAHELA à GALL ALEXIA, GROSRENAUD ALAIN à WURTZ YVES

Absent excusé :

Secrétaire de séance : RIVIERE BAPTISTE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19 Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 1 juin 2026

DELIBERATION N° 29/2026

TARIFS COMMUNAUX 2026 – LOCATIONS DE SALLE - COMPLEMENTS

Lors de sa séance du 11 avril 2026, le conseil municipal décidait de modifier les tarifs 2025 des locations des salles.

La commune a acquis des mange-debout et des nappes pour les différentes manifestations de la commune. Force est de constater le nombre croissant de demandes pour ce genre d'équipement lors des locations de salle, Monsieur le Maire propose d'intégrer aux tarifs 2026, la location de ce matériel à raison de 10€ TTC le lot de 2 mange-debout et nappes dans le cadre d'une location de salles. Ce tarif est applicable à compter 1er juillet 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, soit 19 voix POUR, décide de :

ARTICLE 1 : METTRE en place la location des mange-debout et nappes à hauteur de 10€ TTC le lot de deux mange-debout et nappes dans le cadre d'une location de salle.



Pour extrait conforme
Mittelhausbergen, le 5 juin 2026
Le Maire, Alexandre LORENTZ